



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Section 1 : IDENTIFICATION

#### 1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

**Nom du produit:** CEG-Lite Part A  
**Code de produit:** Non disponible.

#### 1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

**Utilisation:** Coulis époxy.

#### 1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

**Nom/adresse:** Custom Building Products  
13001 Seal Beach Blvd  
Seal Beach, CA  
90740

**Numéro de téléphone:** (562) 598-8808

#### 1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

**Numéro de téléphone d'urgence:** INFOTRAC 1-800-535-5053 (US and Canada)  
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

### Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMÉMENT À LA NORME OSHA HAZCOM 2012

##### Classe de risques

Toxicité aigüe 3 (inhalation)  
Corrosion cutanée 2  
Dommages sérieux au niveau des yeux 1  
Sensibilisation respiratoire 1  
Sensibilisation cutanée 1  
Carcinogénéicité 1A  
Toxicité pour la reproduction 2  
Toxicité ciblée sur un organe particulier - Exposition répétée 1

#### 2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE CONFORMÉMENT À LA NORME OSHA HAZCOM 2012

##### Pictogramme de risques :



**Mot indicateur:** Danger

**Mention de danger:** Toxique par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

- Prévention:** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Les tenues de travail contaminées ne doivent pas être autorisées en dehors du lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains minutieusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Intervention:** En cas d'inhalation : Transporter à l'air frais la personne exposée et la garder dans une position confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Entreposage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.
- Élimination:** Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

### 2.3 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

**Dangers autrement non classés:** Non applicable.

**Classement SIMDUT:**

- Catégorie D2A – Cancérogénicité
- Catégorie D2A - Toxicité pour la reproduction
- Catégorie D2A - Sensibilisation des voies respiratoires
- Catégorie D2A - Toxicité chronique
- Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau
- Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

**Symboles de danger SIMDUT:**



**Mot indicateur SIMDUT:** DANGER

### Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

#### 3.1 MÉLANGES

Ingrédient	NUMÉRO DE CAS	% en poids
Dioxyde de titane	13463-67-7	10 - 30
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	10 - 30



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Diéthylènetriamine	111-40-0	10 - 30
Isophoronediamine	2855-13-2	7 - 13
Alcool benzylique	100-51-6	3 - 7
Oxyde ferrique	1309-37-1	3 - 7
Bisphénol A	80-05-7	3 - 7
Phtalocyanine de cuivre	147-14-8	1 - 5
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	1 - 5
Silice amorphe sublimée	112945-52-5	0.5 - 1.5

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été omis à titre de secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

### Section 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

#### 4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

- Yeux:** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
- Peau:** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Inhalation:** En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion:** Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

#### 4.2 LES SYMPTÔMES ET LES EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

- Yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Peau:** Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Inhalation:** Toxique par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Ingestion:** Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 4.3 INDICATION DE TOUTE ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET DE TRAITEMENTS SPÉCIAUX NÉCESSAIRES

<b>Remarque pour le médecin:</b>	Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.
<b>Traitements spécifiques:</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

### Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

#### 5.1 INFLAMMABILITÉ

<b>Inflammabilité:</b>	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
------------------------	--

#### 5.2 AGENT D'EXTINCTION

<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Traiter pour les matériaux environnants.
<b>Agent d'extinction inapproprié:</b>	Non disponible.

#### 5.3 DANGERS SPÉCIAUX RÉSULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

<b>Produits de combustion:</b>	Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
--------------------------------	---

#### Données sur les risques d'explosion:

<b>Sensibilité au choc:</b>	Non disponible.
<b>Sensibilité à la décharge statique:</b>	Non disponible.

#### 5.4 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

### Section 6 : MESURES CONTRE LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

#### 6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

#### 6.2 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

<b>Méthodes de confinement:</b>	Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

### Section 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### 7.1 PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE

<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou les brumes. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. (Consulter la section 8)
----------------------	---



## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Conseils généraux d'hygiène:** Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

### 7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, Y COMPRIS TOUTE INCOMPATIBILITÉ

**Entreposage:** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver au sec pendant l'entreposage. (Consulter la section 10)

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 PARAMÈTRES DE COMMANDE

#### Directives d'exposition

Limite d'exposition en milieu de travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Dioxyde de titane	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>
Silice cristalline, quartz	((10 mg/m <sup>3</sup> )/(%SiO <sub>2</sub> +2) (resp)) ((30 mg/m <sup>3</sup> )/(%SiO <sub>2</sub> +2) (total)) ((250)/(%SiO <sub>2</sub> +5) mppcf (resp))	0.025 mg/m <sup>3</sup>
Diéthylènetriamine	1 ppm (Limite de 8 heures)	1 ppm
Isophoronediamine	Non disponible.	Non disponible.
Alcool benzylque	Non disponible.	Non disponible.
Oxyde ferrique	10 mg/m <sup>3</sup>	5 mg/m <sup>3</sup> (Vapeurs d'oxyde de fer; poussière de Fe)
Bisphénol A	Non disponible.	Non disponible.
Phtalocyanine de cuivre	Non disponible.	Non disponible.
Tétraéthylènepentamine	Non disponible.	Non disponible.
Silice amorphe sublimée	Non disponible.	Non disponible.

### 8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

**Mesures d'ingénierie:** Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

### 8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Équipement de protection individuelle:

**Protection des yeux et du visage:** Des lunettes de sécurité sont recommandées en utilisant le produit.

#### Protection de la peau:

**Protection des mains:** Utiliser des gants résistants aux produits chimiques.

**Protection du corps:** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection des voies respiratoires:** Un respirateur de particules approuvé par le NIOSH est recommandé pour les secteurs peu aérés ou lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excédées. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés sous les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme en matière de respirateurs de l'OSHA (29 CFS 1910.134) et de la norme de l'ANSI en matière de protection respiratoire (Z88.2).



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Mesures générales de santé et de sécurité:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

Apparence:	Composé pâteux (pigmenté).
Couleur:	Non disponible.
Odeur:	Odeur d'amine.
Seuil d'odeur:	Non disponible.
État physique:	Liquide.
pH:	10.12
Point de fusion/point de congélation:	Non disponible.
Point initial d'ébullition et limite d'ébullition:	Non disponible.
Point d'éclair:	> 100 °C (> 212 °F)
Taux d'évaporation:	Non disponible.
Inflammabilité:	Ininflammable.
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non disponible.
Pression de vapeur:	Non disponible.
Densité de vapeur:	Non disponible.
Densité relative/gravité spécifique:	~ 1.3
Solubilité:	Miscible dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octane/eau:	Non disponible.
Température d'inflammation spontanée:	Non disponible.
Température de décomposition:	Non disponible.
Viscosité:	~500 kcps
Propriétés explosives :	Non disponible.
Propriétés d'oxydation :	Non disponible.

### Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

### 10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES

Aucun connu.

### 10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES EFFETS TOXIQUES

**Voies d'exposition probables:** Contact avec la peau, le contact oculaire, l'inhalation et l'ingestion.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques/chimiques/toxiques:

**Yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau:** Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Ingestion:** Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

**Inhalation:** Toxique par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Toxicité aiguë:

Ingrédient	CL50	DL50
Dioxyde de titane	Non disponible.	Oral >10000 mg/kg, rat Dermique >10000mg/kg, lapin
Silice cristalline, quartz	Non disponible.	Oral TD <sub>10</sub> 120 g/kg, rat
Diéthylènetriamine	Non disponible.	Oral 1080 mg/kg, rat Dermique 1090 mg/kg, lapin
Isophoronediamine	Non disponible.	Oral 1030 mg/kg, rat
Alcool benzylique	Inhalation 8.8 mg/L 4 h, rat	Oral 1230 mg/kg, rat Dermique 2000 mg/kg, lapin
Oxyde ferrique	Non disponible.	Oral >10000 mg/kg, rat
Bisphénol A	Non disponible.	Oral 3200 mg/kg, rat Dermique 3 mL/kg, lapin
Phtalocyanine de cuivre	Non disponible.	Not available.
Tétraéthylènepentamine	Non disponible.	Oral 2100 mg/kg, rat Dermique 660 µL/kg, lapin
Silice amorphe sublimée	Non disponible.	Oral 3160 mg/kg, rat



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Valeur globale calculée de toxicité aiguë chimique		
CL50 (inhalation)	DL50 (oral)	DL50 (dermique)
8.8 mg/L 4 hr, rat	> 2000 mg/kg, rat	> 2000 mg/kg, lapin

  

Ingrédient	Produits chimiques inscrits comme agent cancérogène ou potentiellement cancérogène (NTP, CIRC, OSHA ACGIH, CP65)*
Dioxyde de titane	G-A4, I-2B, O, CP65
Silice cristalline, quartz	G-A2, I-1, N-1, O, CP65
Diéthylènetriamine	Non listé.
Isophoronediamine	Non listé.
Alcool benzylique	Non listé.
Oxyde ferrique	G-A4, I-3
Bisphénol A	Non listé.
Phtalocyanine de cuivre	Non listé.
Tétraéthylènepentamine	Non listé.
Silice amorphe sublimée	I-3

\* Voir la section 15 pour plus d'information.

### 11.2 DIFFÉRÉ, IMMÉDIAT ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME

<b>Corrosion/irritation cutanée:</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Domage/irritation grave oculaire:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires:</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
<b>Sensibilisation de la peau:</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Exposition unique - STOT:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Effets chroniques:</b>	
<b>Cancérogène:</b>	Peut provoquer le cancer.
<b>Mutagenicité des cellules germinales:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	
<b>Développement:</b>	Susceptible de nuire au fœtus.
<b>Tératogénique:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Embryotoxicité:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Fertilité:</b>	Susceptible de nuire à la fertilité.
<b>Expositions répétées - STOT:</b>	Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Risque d'aspiration:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.





## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Produits toxicologiquement synergiques:** Non disponible.

**Renseignements additionnels:** Non disponible.

### Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 ÉCOTOXICITÉ

**Toxicité aiguë/chronique:** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Non disponible.

#### 12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

**Bioaccumulation:** Non disponible.

#### 12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Non disponible.

#### 12.5 AUTRES EFFETS NÉFASTES

Non disponible.

### Section 13 : ÉLIMINATION

#### 13.1 MÉTHODES POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

**Méthode d'élimination:** Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

**Autres méthodes d'élimination recommandées:** Non disponible.

### Section 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

#### 14.1 NUMÉRO ONU

**DOT**

Non réglementé

**TMD**

Non réglementé

#### 14.2 DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU

**DOT**

Non applicable.

**TMD**

Non applicable.

#### 14.3 CLASSE DE RISQUES POUR LE TRANSPORT (ES)

**DOT**

Non applicable.

**TMD**

Non applicable.

#### 14.4 GROUPE D'EMBALLAGE

**DOT**

Non applicable.

**TMD**

Non applicable.

#### 14.5 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Non disponible.

**FICHE SIGNALÉTIQUE****14.6 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC**

Non disponible.

**14.7 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 RÉGLEMENTATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT/MESURES LÉGISLATIVES SPÉCIFIQUES CONCERNANT LA CHIMISATION**

**Canada** : ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits contrôlés.

**É.-U.** : fiche signalétique préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

SARA Titre III				
Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lb)	Section 304 (EHS) RQ (lb)	CERCLA RQ (lb)	Section 313
Dioxyde de titane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Silice cristalline, quartz	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Diéthylènetriamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Isophoronediamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Alcool benzylique	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Oxyde ferrique	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Bisphénol A	Non listé.	Non listé.	Non listé.	313
Phtalocyanine de cuivre	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Tétraéthylènepentamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Silice amorphe sublimée	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

**Réglementations de l'État****Proposition 65 de la Californie:**

Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'Etat de la Californie de causer le cancer. (Silice cristalline; Dioxyde de titane).

**Inventaires mondiaux:**

Ingrédient	Canada LIS/LES	États-Unis TSCA
Dioxyde de titane	LIS	Oui.
Silice cristalline, quartz	LIS	Oui.
Diéthylènetriamine	LIS	Oui.
Isophoronediamine	LIS	Oui.
Alcool benzylique	LIS	Oui.
Oxyde ferrique	LIS	Oui.
Bisphénol A	LIS	Oui.
Phtalocyanine de cuivre	LIS	Oui.
Tétraéthylènepentamine	LIS	Oui.
Silice amorphe sublimée	LIS	Non.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>NFPA-National Fire Protection Association (association nationale de protection contre les incendies):</b>	
<b>Santé :</b>	3
<b>Incendie :</b>	1
<b>Réactivité :</b>	0

  

<b>HMIS-Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses):</b>	
<b>Santé:</b>	3*
<b>Incendie:</b>	1
<b>Risque Physique:</b>	0

**ÉVALUATION DES DANGERS :** 0 = minime, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = sévère, 4 = extrême

### AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉRIGÈNES:

**CP65** Proposition 65 de la Californie

**OSHA (O)** Occupational Safety and Health Administration (OSHA - Direction générale de la sécurité et de la santé au travail).

**ACGIH (G)** American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

- A1 - Agent cancérigène pour les humains - confirmé.
- A2 - Agent cancérigène pour les humains - soupçonné.
- A3 - Agent cancérigène pour les animaux.
- A4 - Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains.
- A5 - N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains.

**CIRC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.

- 1 - L'agent (mélange) est cancérigène pour les humains.
- 2A - L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.
- 2B - L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.
- 3 - L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'humain.
- 4 - L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérigène pour l'humain.

**NTP (N)** National Toxicology Program (programme national de toxicologie).

- 1 - Connus pour être cancérigène.
- 2 - Raisonnablement anticipé être cancérigène.

### Section 16 : RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

**Date de préparation:** Novembre 26, 2013

**Version:** 1.0

**Date de révision:** Novembre 26, 2013

**Clause de non-responsabilité :** nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

**Préparé par :** Nexreg Compliance Inc.  
Téléphone : (519) 488-5126  
[www.nexreg.com](http://www.nexreg.com)

**Préparé pour :** Custom Building Products

## Fin de la fiche signalétique